

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site	5_THERESE_75001	Numéro	75101_007_09
Adresse du site	5, rue Thérèse	Hauteur	R+6 (23,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/06/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	16/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	16/10/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) (faisceaux orientables) sur un site existant 3G/4G/5G émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (faisceaux fixes), orientées vers les azimuts 10°, 120° et 220°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 1m Velux à 3m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 10° : R+4 Azimut 120° : R+5 Azimut 220° : R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 10° < 5V/m ; 120° < 5V/m ; 220° < 5V/m 5G : 10° < 4V/m ; 120° < 4V/m ; 220° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 10° et 220° : 23,85m pour les antennes à faisceaux fixes et 24,20m pour les antennes à faisceaux orientables Dans l'azimut 120° : 23,85m pour les antennes à faisceaux fixes et 23,40m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seuls des compléments aux antennes Free mobile seront installés. Ils garderont les mêmes teintes que le matériel présent et que la façade de l'immeuble, et seront installées en retrait de cette dernière afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue

Date :

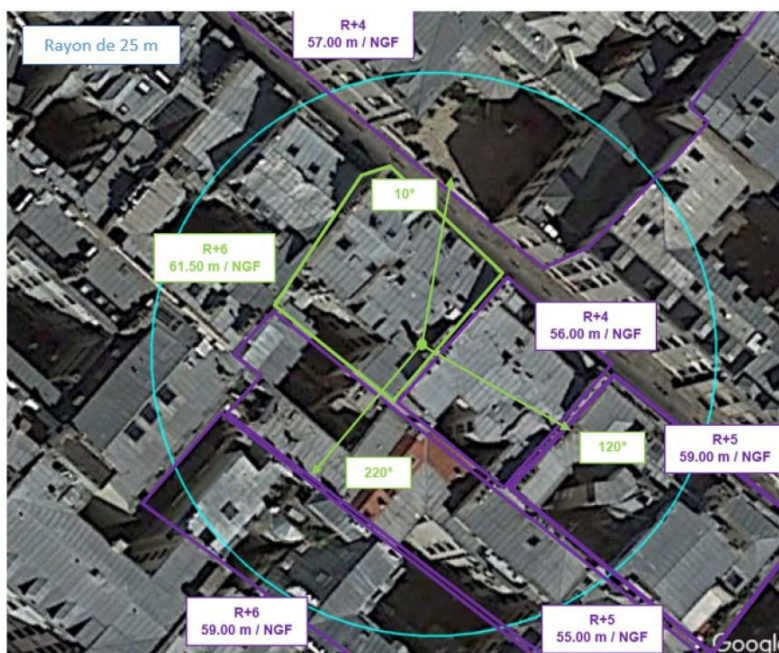
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 120°



Azimut 220°

